

pression au moins quelque partie des œuvres d'un écrivain qu'un juge très-expert, M. Louis Veillot, a déclaré remarquable par sa science et par la clarté et la vigueur de son style :

"Pour les temps que la règle générale laisse à la disposition de chacun, il avait son règlement particulier qui fixait jusqu'à l'emploi d'un quart d'heure : ce règlement, approuvé par son directeur, il le respectait comme la volonté de Dieu. Je n'en citerai qu'un trait : Lorsque parut la Vie de Saint François de Sales, par M. le Curé de Saint-Sulpice, à Paris, il désira en prendre connaissance ; cependant, l'emploi de tous ses moments était réglé, il ne lui restait de libre que le quart d'heure pendant lequel il prenait son déjeuner. Il plaça cette lecture à ce moment, après en avoir demandé la permission. Chaque matin, au réfectoire, il plaçait le livre devant lui, et, tout en prenant son repas, il en lisait quelques pages. A mesure qu'il avançait, l'intérêt devenant plus grand, chaque jour la tentation lui venait de prolonger le temps du déjeuner afin d'en pouvoir lire davantage ; mais, heureusement, disait-il en racontant le fait, je n'y ai jamais succombé."

"Inspirer à ses élèves l'amour de l'étude était, dans la pensée de ce sage directeur, leur rendre un éminent service et préparer à l'Eglise de saints prêtres, ayant coutume de répéter que 'l'amour de l'étude est la sauvegarde de la vertu' ; et l'une des recommandations qu'il adressait le plus souvent aux ecclésiastiques était 'de savoir utiliser le temps et de tirer parti des plus courts instants.'

"Le premier, il leur en donnait l'exemple. Peu de vies ont été aussi sérieusement remplies que la sienne ; il a vécu un peu plus d'un demi-siècle, mais par le bon emploi de ses jours, il a vécu la vie des patriarches.

"Lévé à trois heures et demie du matin, il donnait au travail près de neuf heures par jour, et, considérant son temps comme appartenant tout entier à l'Eglise, il se concentrait uniquement dans l'étude des sciences ecclésiastiques, de l'Ecriture Sainte, des Saints Pères, de la Théologie, du Droit Canon, de l'Histoire ecclésiastique et de la Philosophie, allant jusqu'à rejeter de son esprit toutes pensées étrangères à la piété ou à l'étude, 'parce que, disait-il, je me suis aperçu qu'elles me faisaient perdre beaucoup de temps.' Le seul délassement qu'il se permit en ce genre était la lecture de quelques journaux religieux, afin de se tenir au courant des doctrines et des événements qui intéressaient l'Eglise et pouvaient être utiles à son enseignement.

"Le temps même des vacances n'était point, pour lui, un temps de repos ; le plus souvent il le passait aux Lac des Deux-Montagnes ; la solitude des bois avait un attrait pour cette âme studieuse, et peut-être aussi les Laurentides et l'Ottawa lui rappelaient-ils les cimes de l'Auvergne et les bords de l'Allier. Le matin, il composait ses sermons de retraite et ses conférences spirituelles ; le soir il faisait une promenade dans les bois ; mais ses livres l'accompagnaient partout ; ils le saivaient aussi dans ses voyages. Lors de la mort de Mgr. Phelan, il monta à Kingston, avec un autre de ses confrères, pour assister aux obsèques. Dès que le bréviaire fut récité, dès que la conversation le laissa libre, il prit aussitôt ses cahiers et étudia durant toute la route, sans que rien ne pût le distraire ; et il en agissait ainsi dans tous ses voyages.

"Dans le cours de sa dernière maladie, il pria le confrère qui l'assistait de l'avertir quand il y aurait un plus grand danger. Or, un jour, celui-ci lui dit :

"— Monsieur le Supérieur, vous êtes mal, peut-être va-t-on vous administrer ce soir.

"— Merci, mon ami ; mais cela ne nous empêchera pas de faire notre lecture d'Ecriture Sainte et même de théologie comme de coutume.

"Ainsi, l'étude a nourri sa jeunesse ; elle a charmé ses derniers jours ; elle a été une de ses consolations dans la souffrance ; elle l'a récréé sous le toit paternel et au dehors ; elle a été la compagne de ses voyages ; elle a partagé ses veilles à la ville et à la campagne ; elle ne l'a quitté qu'aux portes du tombeau.

"Aussi a-t-il réalisé le vœu que formait, ces derniers jours, le Rév. Messire Woods, chanoine de Halifax : comme fruits de ses longs labeurs, il a laissé un nombre considérable d'ouvrages philosophiques et de controverse, de sermons, de retraites et de conférences religieuses, qui pourraient fournir matière à plus de dix volumes ordinaires.

"Ses ouvrages philosophiques comprennent des analyses raisonnées et critiques des œuvres de Thomas Reid, de l'abbé de Prades, de Leibnitz, de de Maistre, de Royer-Collard, de Gérando, de Riambourg, de M. Cousin, de l'abbé de Lammenais, de Mgr. de Salinis, de Ubachs, de Mgr. Beutain, des remarques sur le Système de la nature, et des extraits de métaphysique de divers auteurs.

"De plus, il composa un cours complet de métaphysique sacrée et profane ; divers traités : de la Méthode ; — de l'Autorité et de la Liberté en matière de doctrine philosophique, dont il a donné des extraits au Cabinet de Lecture Paroissial et à l'Institut Canadien-Français ; — De la révélation ; — De l'Âme humaine ; — Une dissertation sur la Certitude ; — divers Essais sur des objets de Morale — sur plusieurs questions de Psychologie et de Métaphysique, — plusieurs Dialogues sur des matières de controverse et l'ébauche d'un Catechisme sur les devoirs des Electeurs.

"Il reste encore de lui plus de vingt sermons prêchés aux fidèles, et des ébauches d'un grand nombre d'autres. Les plus remarquables de ces sermons ont été ceux sur La vie de l'homme ressuscité en Jésus-Christ ; — sur Le Triomphe de la Croix, — sur La Dignité de l'homme, et sur Le Scandale. "Il y faut joindre encore cinq cahiers de conférences religieuses, plu-

sieurs retraites et de nombreuses instructions prêchées aux prêtres, aux ecclésiastiques, aux religieuses, aux élèves du Collège de Montréal. Les plus frappantes de ces instructions et dont les Séminaristes parlent encore, sont celles où il traitait : Du saint Office ; — Du Péché véniel ; — de la Chasteté ; — de la mission du Prêtre ; — de l'abus des grâces ; — des avantages de la piété ; — de l'éminente dignité des Pauvres dans l'Eglise."

— Un correspondant, qui est évidemment un homme de goût et bien versé dans la littérature, nous reproche d'avoir dit dans notre dernière livraison que nous considérons le *Dernier Huron* de M. Garneau comme le chef-d'œuvre de la poésie franco-canadienne, et il nous indique entre autres défauts le troisième vers de la première strophe, où il se trouve en effet une faute qui ne saurait être qu'une distraction du poète, puisqu'il aurait pu la corriger, tout en conservant la mesure du vers. Au lieu de dire :

Il n'erra plus bientôt de toi sur cette rive,

A eut suffi de mettre :

Il n'errera bientôt de toi sur cette rive.

Le vers ainsi corrigé, il est vrai, serait encore moins harmonieux, mais la grammaire conserverait tous ses droits.

Nous avons cru un instant qu'il y avait peut-être eu une faute d'impression dans la reproduction du *Répertoire National*, ce qui nous a portés à vérifier et pour cela à relire le *Dernier Huron* tel qu'il a été publié originairement dans le *Canadien* (12 août 1840) ; mais le malheureux vers s'y retrouve avec la même faute. En revanche, nous avons remarqué de nombreuses variantes dont la plupart témoignent des progrès qu'avait faits l'auteur, et de sa juste sévérité envers ses œuvres. Ainsi, par exemple, les deux vers :

"Encor lui, toujours lui, serf au regard funeste
Qui me poursuit en triomphant !"

valent mieux et ont plus de mouvement que ceux-ci, que l'on trouve dans le *Canadien* :

De la fatalité vois l'instrument funeste,
Le labourer est triomphant.

Les corrections ne sont point toutes, cependant, également heureuses. Ainsi nous regrettons ce vers :

"En naissant il fut jugé,"

qui ne se trouve point dans le *Répertoire*.

Le *Huron* de la première édition s'appelait *Toska*, ce qui était mieux que Zodoiska, que M. Garneau a trouvé sans doute, plus tard, dans ses souvenirs du club polonais de Londres. Il eut mieux valu risquer le véritable nom "Tariolin."

Les variantes sont du reste tellement nombreuses, qu'il n'y a pas une strophe, presque pas un vers qui n'en contienne quelqu'une.

M. Garneau a même été jusqu'à supprimer deux strophes, celle-ci d'abord qui se trouvait après la treizième :

"Mais personne ne vient sur cette grande tombe
Payer son tribut de regret ;
Un peuple de guerriers sous le destin succombe ;
Pourquoi ? qu'avait-il donc fait ?
Chacun l'oublie ; on dirait que, comptable,
Il mérite de rentrer au néant.
Ah ! non, c'est qu'il avait un sol inépuisable,
Un ciel fertilisant."

Bien qu'elle exprime de belles pensées, cette strophe est faible, quelques vers même sont prosaïques ; elle n'était point dans le ton de la pièce, et l'on ne saurait qu'approuver l'auteur d'en avoir fait le sacrifice.

L'autre strophe supprimée était la dernière. Malgré deux vers bien peu harmonieux, mais qui cependant font image, elle se fera peut-être regretter de quelques lecteurs. D'autres seront d'avis comme l'auteur, qu'il valait mieux finir par les beaux vers qui précédaient :

"Ainsi s'abandonnait à ses tristes pensées,
Près des flots, le jeune Toska.
Et son âme évoquant des tombes effacées
Tous les manes qui sont là.
La nuit tombait qu'on le voyait encore
Comme un fantôme à la cime du mont,
Et souvent le passant aperçoit à l'aurore
Encor là le Huron."

M. Longfellow, plusieurs années plus tard, a traité un sujet tout à fait semblable. Il l'a fait avec ce cachet de mélancolie et d'originalité sans prétention qui caractérise presque tous ses ouvrages. Pour permettre à nos lecteurs de faire la comparaison, nous avons reproduit "The Indian Hunter" dans notre dernier journal anglais. Ils seront sans doute frappés comme nous de la ressemblance qui se trouve entre la seconde strophe du *Dernier Huron* et celle qui commence par ces deux vers :

"The foot of the reaper moved slow on the lawn,
And the sickle cut down the yellow corn."